

MARCHÉS A TERME

Cours du 27 Décembre 1888

Table of market prices for wool (LAINES PEIGNÉES and LAINES BRUTES) from Roubaix-Tourcoing, Anvers, and Le Havre. Includes columns for month, quality, and price.

PREFÉRENCES ET ANTIPATHIES A LA COUR DE BERLIN

Tous ou presque tous les gouvernements de la vieille Europe ont actuellement l'avantage de savoir quels sont, parmi leurs nommés d'Etat ou leurs diplomates, ceux qu'il convient au prince de Bismarck de voir en place.

anglais que l'antipathie du ministre prussien va chercher jusqu'à la cour de Pétersbourg.

Sir Robert Morier a été l'ami personnel de feu l'empereur Frédéric, pendant son séjour en Allemagne à la cour de Darmstadt; il parle un peu haut, et on n'aime pas à Berlin les hommes qui ne baissent pas suffisamment la voix ou qui sont soupçonnés de trop de fidélité à la mémoire de l'empereur défunt.

tres qui mettaient fin à sa mission. Mais le prince de Bismarck ne considéra pas qu'elle fût finie avant l'arrivée de son successeur, et il continua à traiter les affaires avec l'ambassadeur rappelé en lui prodiguant les témoignages de sa sympathie.

On parle même d'une lettre où l'expression des sentiments du gouvernement impérial à l'égard de l'ambassadeur rappelé prendrait le caractère le plus gênant pour l'auteur de cette disgrâce. Telle est la version la plus accréditée de la mésaventure de l'ambassadeur d'Espagne à Berlin.

L'ÉLECTION DE LA SEINE

L'éventualité de la candidature du général Boulanger dans la Seine a motivé la réunion en comité secret de quelques sénateurs.

BOURSE DE PARIS

du Jeudi 27 décembre

(par voie télégraphique et par FIL SPÉCIAL)

Table of stock market prices for Paris, including various bonds and shares.

BOURSE DE LILLE

du Jeudi 27 décembre

(par fil téléphonique spécial)

Table of stock market prices for Lille, including various bonds and shares.

CHARBONNAGES

Cours complets

Table of coal prices from various mines, including Anzin, Bruay, and others.

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 27 Décembre 1888

Table of closing market prices for various commodities and stocks.

COMMERCÉ DES LAINES

et des tissus de laine

Le Bulletin des laines, publié à Roubaix-Tourcoing, a acquis en peu de temps une clientèle étendue qui va s'accroissant chaque jour.

Paris, 27 décembre, 12 h. 28. — Les commentaires et les prévisions continuent au sujet de la prochaine élection à Paris.

On rencontre encore beaucoup de gens qui émettent l'avis que le dernier moment plus tard, par la constatation d'élections partielles.

On ne veut pas s'arrêter à l'indéfinissabilité, on ne lui demanderait même pas de prendre une part effective à l'élection.

S'il était élu, on traiterait en longueur la validation et on arriverait ainsi au premier avril, date à partir de laquelle il ne devrait plus avoir de part à la constatation d'élections partielles.

Cette manœuvre, on le voit, ne manque pas d'ingéniosité; d'autant plus qu'avec M. Antoine on s'efforce d'obtenir au moins la neutralité des trente mille électeurs de M. Deroulède.

Mais réussira-t-on? Ce serait presque téméraire de l'affirmer.

LE SCANDALE DE TOURS

M. Bertrand, le prêtre défrôqué de Tours, qui fait le journal avilissant, Tours-Journal, vient de faire une petite histoire à propos de son bouffonnerie sacerdotale. Il tonne lui-même le rôle du mauvais prêtre en cette œuvre ignoble.

On lit dans le Journal d'Indre-et-Loire: « Qu'il nous suffise de dire que ce pont pourri absolument indigeste, est une critique aussi amère qu'inhabile à la religion et à ses ministres qu'on nous représente comme des voleurs, des libertins et des ivrognes. »

« Le abbé Bertrand qui, mieux que tout autre, sait qu'il y a malheureusement eu dans l'église de ces péchés-là, a généralisé un cas particulier et attribué à l'Église tout entière les vices honteux qu'on a pu lui reprocher à quelques-uns de ses membres. »

Dans le principe, le défrôqué avait pris à part pour son rôle un prêtre de Tours connu et qui va quitter la ville, le comte de la Roche, à partir de sa scène aux Indes. Il joua dans le département et il l'a apporté son factum à Tours.

« A peine le directeur de Tours-Journal était-il apparu sur les tréteaux, dans le costume d'un prêtre brahmine, robe blanche plus ou moins maculée, sans autres ornements que quelques barbes rousses que, de toutes parts des imprécations s'élevaient. »

« Toute la salle, protestant contre la présence du défrôqué sur une scène publique, s'élevait formellement contre une aussi scandaleuse exhibition. »

« Le défrôqué qui soulevait cet homme tombé aussi bas était tel que tous les spectateurs, sans aucune distinction de part, se faisaient un devoir de protester contre une aussi scandaleuse exhibition. »

« On voit d'ici la colère de l'ex-cure Bertrand et celle de ses quelques partisans. »

« Si la scène, les acteurs montrent le poing au public. »

« On l'a accompagné jusque chez lui, on a cassé son appartement des meubles, on a jeté son globe; alors il a tiré un coup de revolver sur la tête; mais il n'a pu faire que se tuer la main. »

« Il faut en tirer cette morale, que le prêtre tombé ne peut plus se relever dans la société. »

Dans cette réunion, qui a été tenue hier soir et à laquelle assistait M. Dide, sénateur du Gard, on a examiné successivement les candidatures de MM. Jacques, Hovelacque, Darlot et Vacquerie.

Les trois premiers de ces personnages ont été l'instruction publique a tenu ce matin, rue de Grenelle, sa deuxième réunion. Il a adopté: 1° Un projet de règlement scolaire concernant les écoles primaires supérieures; 2° Les projets d'arrêté introduisant des épreuves d'agriculture dans les examens de brevet de capacité de l'enseignement primaire, du certificat d'études primaires élémentaires (section de l'enseignement agricole); 3° Les projets d'arrêté modifiant le règlement municipal de l'arrêté organique du 18 janvier 1887. (Revaccination des enfants.)

4° Un projet d'arrêté prolongant d'une année les dispositions de l'article 186 du décret du 18 janvier 1887 pour les candidats admissibles à l'un des derniers concours.

La candidature du général Boulanger à Paris Paris, 27 décembre. — Le Comité national républicain s'est réuni aujourd'hui, à deux heures de l'après-midi, et a décidé que la candidature du général Boulanger serait posée à Paris, à la prochaine élection législative.

La prorogation de surtaxe à l'octroi du Quenoy Paris, 27 décembre. — Le projet déposé par le gouvernement sur le bureau de la Chambre, relatif à des prorogations de surtaxe à l'octroi du Quenoy (Nord) est ainsi conçu: « Est autorisée la prorogation jusqu'au 31 décembre 1893 des surtaxes actuellement perçues sur les boissons à l'octroi du Quenoy (Nord), en vertu de la loi du 26 décembre 1887, savoir: 1° 50 centimes par hectolitre de vin, cercles et en bouteilles; 2° 4 francs par hectolitre d'alcool pur contenu dans les eaux-de-vie, spiritueux, liqueurs et fruits à l'eau-de-vie. »

Ces surtaxes sont indépendantes des droits de 1 franc 30 centimes par litre, qui sont perçus à titre de taxe principale sur les mêmes boissons. Une grève d'élus Beauvais, 27 décembre. — Les ouvriers de la distillerie de Ménil près de Saulis se sont mis en grève; ils refusent d'accepter les nouvelles conditions proposées par le patron et qui ont pour effet de réduire le salaire de 10 0/0.

Un retour du Tonkin Saigon, 27 décembre. — Le Brin-Hod est parti, le 9 décembre, représentant un certain nombre d'officiers de terre et de mer ainsi qu'un grand nombre de soldats.

Les concessions du pape à la Russie Londres, 27 décembre. — Une dépêche de Rome au Standard assure que Jedolaki a obtenu d'importantes concessions du pape à la Russie qui auront une influence sur la diplomatie française.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance de la séance du mercredi 26 décembre 1888

Présidence de M. Méline. M. Bourgeois, sous secrétaire d'Etat à l'intérieur. — Le préfet de la Vendée a expliqué au Conseil général, qu'il avait laissé aux électeurs, six heures pour remplir leurs devoirs électoraux et qu'il avait eu de son droit de fixer les heures d'ouverture du scrutin conformément à la loi de 1884.

Le gouvernement salue que le préfet, n'a en aucun façon, mal usé des droits que la loi lui confère. (Très bien à gauche. — Vives interruptions à droite.) M. de Baudry d'Asson. — La réponse de M. le sous-secrétaire d'Etat n'est pas satisfaisante. (Très bien à droite.) Le préfet ne promet rien et son langage pas à changer l'heure qu'il a adoptée pour l'ouverture du scrutin et le gouvernement l'approuve, approuvant, je ne vois pas quel intérêt il y a pour les électeurs à voir retarder l'heure du scrutin. (Très bien à droite.)

M. Bourgeois. — Je n'ai vu l'intérieur du préfet et on dit qu'il se propose même de retarder encore cette ouverture. (Bruit, cris à l'ordre du jour.) M. Bourgeois (Vendée). — Je demande que l'interpellation soit discutée samedi. (Très bien à gauche.) Voix à gauche. — A une voix. L'interpellation est renvoyée à un mois.

Question à M. le Ministre de la guerre M. le Président. — La parole est à M. Ménilon pour adresser une question à M. le ministre de la guerre. M. Ménilon. — M. le ministre de la guerre vient de décider que le siège de la future école de santé militaire serait fixé à Lyon. (Bruit à gauche.) Il serait intéressant de connaître quelles sont les raisons graves qui ont dicté ce choix, alors qu'un décret avait été antérieurement rendu en faveur de Bordeaux. M. de Freycinet, ministre de la guerre. — Après une enquête approfondie et impartiale, j'ai dû reconnaître que la ville de Lyon méritait la préférence, au point de vue de ressources médicales et chirurgicales. Du reste, le Conseil supérieur de santé et le Comité technique de santé militaire, se sont aussi prononcés en faveur de Lyon après une double délibération et l'unanimité.

2e question à M. le ministre de la guerre M. le Président. — La parole est à M. le marquis de la Ferronnays pour une question au ministre de la guerre. M. le marquis de la Ferronnays. — Un des nouveaux régiments de dragons vient d'être affecté à la ville de Lyon. A-t-il été désigné à des considérations et à des recommandations de l'ordre politique. (Très bien à droite.) Rien ne serait plus regrettable et l'on ne saurait mieux que de constater, au contraire, des considérations stratégiques qui ont inspiré M. le ministre de la guerre dans cette décision. M. de Freycinet, ministre de la guerre. — Causant des considérations stratégiques qui ont, à l'exclusion de tout autre, fait choisir la ville de Lyon pour le séjour d'un nouveau régiment de cavalerie.

3e question à M. le ministre de la guerre M. le Président. — La parole est à M. le marquis de la Ferronnays pour une question au ministre de la guerre. M. le marquis de la Ferronnays. — Un des nouveaux régiments de dragons vient d'être affecté à la ville de Lyon. A-t-il été désigné à des considérations et à des recommandations de l'ordre politique. (Très bien à droite.) Rien ne serait plus regrettable et l'on ne saurait mieux que de constater, au contraire, des considérations stratégiques qui ont inspiré M. le ministre de la guerre dans cette décision. M. de Freycinet, ministre de la guerre. — Causant des considérations stratégiques qui ont, à l'exclusion de tout autre, fait choisir la ville de Lyon pour le séjour d'un nouveau régiment de cavalerie.

4e question à M. le ministre de la guerre M. le Président. — La parole est à M. le marquis de la Ferronnays pour une question au ministre de la guerre. M. le marquis de la Ferronnays. — Un des nouveaux régiments de dragons vient d'être affecté à la ville de Lyon. A-t-il été désigné à des considérations et à des recommandations de l'ordre politique. (Très bien à droite.) Rien ne serait plus regrettable et l'on ne saurait mieux que de constater, au contraire, des considérations stratégiques qui ont inspiré M. le ministre de la guerre dans cette décision. M. de Freycinet, ministre de la guerre. — Causant des considérations stratégiques qui ont, à l'exclusion de tout autre, fait choisir la ville de Lyon pour le séjour d'un nouveau régiment de cavalerie.

5e question à M. le ministre de la guerre M. le Président. — La parole est à M. le marquis de la Ferronnays pour une question au ministre de la guerre. M. le marquis de la Ferronnays. — Un des nouveaux régiments de dragons vient d'être affecté à la ville de Lyon. A-t-il été désigné à des considérations et à des recommandations de l'ordre politique. (Très bien à droite.) Rien ne serait plus regrettable et l'on ne saurait mieux que de constater, au contraire, des considérations stratégiques qui ont inspiré M. le ministre de la guerre dans cette décision. M. de Freycinet, ministre de la guerre. — Causant des considérations stratégiques qui ont, à l'exclusion de tout autre, fait choisir la ville de Lyon pour le séjour d'un nouveau régiment de cavalerie.

6e question à M. le ministre de la guerre M. le Président. — La parole est à M. le marquis de la Ferronnays pour une question au ministre de la guerre. M. le marquis de la Ferronnays. — Un des nouveaux régiments de dragons vient d'être affecté à la ville de Lyon. A-t-il été désigné à des considérations et à des recommandations de l'ordre politique. (Très bien à droite.) Rien ne serait plus regrettable et l'on ne saurait mieux que de constater, au contraire, des considérations stratégiques qui ont inspiré M. le ministre de la guerre dans cette décision. M. de Freycinet, ministre de la guerre. — Causant des considérations stratégiques qui ont, à l'exclusion de tout autre, fait choisir la ville de Lyon pour le séjour d'un nouveau régiment de cavalerie.

7e question à M. le ministre de la guerre M. le Président. — La parole est à M. le marquis de la Ferronnays pour une question au ministre de la guerre. M. le marquis de la Ferronnays. — Un des nouveaux régiments de dragons vient d'être affecté à la ville de Lyon. A-t-il été désigné à des considérations et à des recommandations de l'ordre politique. (Très bien à droite.) Rien ne serait plus regrettable et l'on ne saurait mieux que de constater, au contraire, des considérations stratégiques qui ont inspiré M. le ministre de la guerre dans cette décision. M. de Freycinet, ministre de la guerre. — Causant des considérations stratégiques qui ont, à l'exclusion de tout autre, fait choisir la ville de Lyon pour le séjour d'un nouveau régiment de cavalerie.

8e question à M. le ministre de la guerre M. le Président. — La parole est à M. le marquis de la Ferronnays pour une question au ministre de la guerre. M. le marquis de la Ferronnays. — Un des nouveaux régiments de dragons vient d'être affecté à la ville de Lyon. A-t-il été désigné à des considérations et à des recommandations de l'ordre politique. (Très bien à droite.) Rien ne serait plus regrettable et l'on ne saurait mieux que de constater, au contraire, des considérations stratégiques qui ont inspiré M. le ministre de la guerre dans cette décision. M. de Freycinet, ministre de la guerre. — Causant des considérations stratégiques qui ont, à l'exclusion de tout autre, fait choisir la ville de Lyon pour le séjour d'un nouveau régiment de cavalerie.

9e question à M. le ministre de la guerre M. le Président. — La parole est à M. le marquis de la Ferronnays pour une question au ministre de la guerre. M. le marquis de la Ferronnays. — Un des nouveaux régiments de dragons vient d'être affecté à la ville de Lyon. A-t-il été désigné à des considérations et à des recommandations de l'ordre politique. (Très bien à droite.) Rien ne serait plus regrettable et l'on ne saurait mieux que de constater, au contraire, des considérations stratégiques qui ont inspiré M. le ministre de la guerre dans cette décision. M. de Freycinet, ministre de la guerre. — Causant des considérations stratégiques qui ont, à l'exclusion de tout autre, fait choisir la ville de Lyon pour le séjour d'un nouveau régiment de cavalerie.

10e question à M. le ministre de la guerre M. le Président. — La parole est à M. le marquis de la Ferronnays pour une question au ministre de la guerre. M. le marquis de la Ferronnays. — Un des nouveaux régiments de dragons vient d'être affecté à la ville de Lyon. A-t-il été désigné à des considérations et à des recommandations de l'ordre politique. (Très bien à droite.) Rien ne serait plus regrettable et l'on ne saurait mieux que de constater, au contraire, des considérations stratégiques qui ont inspiré M. le ministre de la guerre dans cette décision. M. de Freycinet, ministre de la guerre. — Causant des considérations stratégiques qui ont, à l'exclusion de tout autre, fait choisir la ville de Lyon pour le séjour d'un nouveau régiment de cavalerie.

11e question à M. le ministre de la guerre M. le Président. — La parole est à M. le marquis de la Ferronnays pour une question au ministre de la guerre. M. le marquis de la Ferronnays. — Un des nouveaux régiments de dragons vient d'être affecté à la ville de Lyon. A-t-il été désigné à des considérations et à des recommandations de l'ordre politique. (Très bien à droite.) Rien ne serait plus regrettable et l'on ne saurait mieux que de constater, au contraire, des considérations stratégiques qui ont inspiré M. le ministre de la guerre dans cette décision. M. de Freycinet, ministre de la guerre. — Causant des considérations stratégiques qui ont, à l'exclusion de tout autre, fait choisir la ville de Lyon pour le séjour d'un nouveau régiment de cavalerie.

12e question à M. le ministre de la guerre M. le Président. — La parole est à M. le marquis de la Ferronnays pour une question au ministre de la guerre. M. le marquis de la Ferronnays. — Un des nouveaux régiments de dragons vient d'être affecté à la ville de Lyon. A-t-il été désigné à des considérations et à des recommandations de l'ordre politique. (Très bien à droite.) Rien ne serait plus regrettable et l'on ne saurait mieux que de constater, au contraire, des considérations stratégiques qui ont inspiré M. le ministre de la guerre dans cette décision. M. de Freycinet, ministre de la guerre. — Causant des considérations stratégiques qui ont, à l'exclusion de tout autre, fait choisir la ville de Lyon pour le séjour d'un nouveau régiment de cavalerie.

13e question à M. le ministre de la guerre M. le Président. — La parole est à M. le marquis de la Ferronnays pour une question au ministre de la guerre. M. le marquis de la Ferronnays. — Un des nouveaux régiments de dragons vient d'être affecté à la ville de Lyon. A-t-il été désigné à des considérations et à des recommandations de l'ordre politique. (Très bien à droite.) Rien ne serait plus regrettable et l'on ne saurait mieux que de constater, au contraire, des considérations stratégiques qui ont inspiré M. le ministre de la guerre dans cette décision. M. de Freycinet, ministre de la guerre. — Causant des considérations stratégiques qui ont, à l'exclusion de tout autre, fait choisir la ville de Lyon pour le séjour d'un nouveau régiment de cavalerie.

14e question à M. le ministre de la guerre M. le Président. — La parole est à M. le marquis de la Ferronnays pour une question au ministre de la guerre. M. le marquis de la Ferronnays. — Un des nouveaux régiments de dragons vient d'être affecté à la ville de Lyon. A-t-il été désigné à des considérations et à des recommandations de l'ordre politique. (Très bien à droite.) Rien ne serait plus regrettable et l'on ne saurait mieux que de constater, au contraire, des considérations stratégiques qui ont inspiré M. le ministre de la guerre dans cette décision. M. de Freycinet, ministre de la guerre. — Causant des considérations stratégiques qui ont, à l'exclusion de tout autre, fait choisir la ville de Lyon pour le séjour d'un nouveau régiment de cavalerie.

15e question à M. le ministre de la guerre M. le Président. — La parole est à M. le marquis de la Ferronnays pour une question au ministre de la guerre. M. le marquis de la Ferronnays. — Un des nouveaux régiments de dragons vient d'être affecté à la ville de Lyon. A-t-il été désigné à des considérations et à des recommandations de l'ordre politique. (Très bien à droite.) Rien ne serait plus regrettable et l'on ne saurait mieux que de constater, au contraire, des considérations stratégiques qui ont inspiré M. le ministre de la guerre dans cette décision. M. de Freycinet, ministre de la guerre. — Causant des considérations stratégiques qui ont, à l'exclusion de tout autre, fait choisir la ville de Lyon pour le séjour d'un nouveau régiment de cavalerie.

16e question à M. le ministre de la guerre M. le Président. — La parole est à M. le marquis de la Ferronnays pour une question au ministre de la guerre. M. le marquis de la Ferronnays. — Un des nouveaux régiments de dragons vient d'être affecté à la ville de Lyon. A-t-il été désigné à des considérations et à des recommandations de l'ordre politique. (Très bien à droite.) Rien ne serait plus regrettable et l'on ne saurait mieux que de constater, au contraire, des considérations stratégiques qui ont inspiré M. le ministre de la guerre dans cette décision. M. de Freycinet, ministre de la guerre. — Causant des considérations stratégiques qui ont, à l'exclusion de tout autre, fait choisir la ville de Lyon pour le séjour d'un nouveau régiment de cavalerie.

17e question à M. le ministre de la guerre M. le Président. — La parole est à M. le marquis de la Ferronnays pour une question au ministre de la guerre. M. le marquis de la Ferronnays. — Un des nouveaux régiments de dragons vient d'être affecté à la ville de Lyon. A-t-il été désigné à des considérations et à des recommandations de l'ordre politique. (Très bien à droite.) Rien ne serait plus regrettable et l'on ne saurait mieux que de constater, au contraire, des considérations stratégiques qui ont inspiré M. le ministre de la guerre dans cette décision. M. de Freycinet, ministre de la guerre. — Causant des considérations stratégiques qui ont, à l'exclusion de tout autre, fait choisir la ville de Lyon pour le séjour d'un nouveau régiment de cavalerie.

18e question à M. le ministre de la guerre M. le Président. — La parole est à M. le marquis de la Ferronnays pour une question au ministre de la guerre. M. le marquis de la Ferronnays. — Un des nouveaux régiments de dragons vient d'être affecté à la ville de Lyon. A-t-il été désigné à des considérations et à des recommandations de l'ordre politique. (Très bien à droite.) Rien ne serait plus regrettable et l'on ne saurait mieux que de constater, au contraire, des considérations stratégiques qui ont inspiré M. le ministre de la guerre dans cette décision. M. de Freycinet, ministre de la guerre. — Causant des considérations stratégiques qui ont, à l'exclusion de tout autre, fait choisir la ville de Lyon pour le séjour d'un nouveau régiment de cavalerie.

19e question à M. le ministre de la guerre M. le Président. — La parole est à M. le marquis de la Ferronnays pour une question au ministre de la guerre. M. le marquis de la Ferronnays. — Un des nouveaux régiments de dragons vient d'être affecté à la ville de Lyon. A-t-il été désigné à des considérations et à des recommandations de l'ordre politique. (Très bien à droite.) Rien ne serait plus regrettable et l'on ne saurait mieux que de constater, au contraire, des considérations stratégiques qui ont inspiré M. le ministre de la guerre dans cette décision. M. de Freycinet, ministre de la guerre. — Causant des considérations stratégiques qui ont, à l'exclusion de tout autre, fait choisir la ville de Lyon pour le séjour d'un nouveau régiment de cavalerie.

20e question à M. le ministre de la guerre M. le Président. — La parole est à M. le marquis de la Ferronnays pour une question au ministre de la guerre. M. le marquis de la Ferronnays. — Un des nouveaux régiments de dragons vient d'être affecté à la ville de Lyon. A-t-il été désigné à des considérations et à des recommandations de l'ordre politique. (Très bien à droite.) Rien ne serait plus regrettable et l'on ne saurait mieux que de constater, au contraire, des considérations stratégiques qui ont inspiré M. le ministre de la guerre dans cette décision. M. de Freycinet, ministre de la guerre. — Causant des considérations stratégiques qui ont, à l'exclusion de tout autre, fait choisir la ville de Lyon pour le séjour d'un nouveau régiment de cavalerie.

21e question à M. le ministre de la guerre M. le Président. — La parole est à M. le marquis de la Ferronnays pour une question au ministre de la guerre. M. le marquis de la Ferronnays. — Un des nouveaux régiments de dragons vient d'être affecté à la ville de Lyon. A-t-il été désigné à des considérations et à des recommandations de l'ordre politique. (Très bien à droite.) Rien ne serait plus regrettable et l'on ne saurait mieux que de constater, au contraire, des considérations stratégiques qui ont inspiré M. le ministre de la guerre dans cette décision. M. de Freycinet, ministre de la guerre. — Causant des considérations stratégiques qui ont, à l'exclusion de tout autre, fait choisir la ville de Lyon pour le séjour d'un nouveau régiment de cavalerie.

22e question à M. le ministre de la guerre M. le Président. — La parole est à M. le marquis de la Ferronnays pour une question au ministre de la guerre. M. le marquis de la Ferronnays. — Un des nouveaux régiments de dragons vient d'être affecté à la ville de Lyon. A-t-il été désigné à des considérations et à des recommandations de l'ordre politique. (Très bien à droite.) Rien ne serait plus regrettable et l'on ne saurait mieux que de constater, au contraire, des considérations stratégiques qui ont inspiré M. le ministre de la guerre dans cette décision. M. de Freycinet, ministre de la guerre. — Causant des considérations stratégiques qui ont, à l'exclusion de tout autre, fait choisir la ville de Lyon pour le séjour d'un nouveau régiment de cavalerie.

23e question à M. le ministre de la guerre M. le Président. — La parole est à M. le marquis de la Ferronnays pour une question au ministre de la guerre. M. le marquis de la Ferronnays. — Un des nouveaux régiments de dragons vient d'être affecté à la ville de Lyon. A-t-il été désigné à des considérations et à des recommandations de l'ordre politique. (Très bien à droite.) Rien ne serait plus regrettable et l'on ne saurait mieux que de constater, au contraire, des considérations stratégiques qui ont inspiré M. le ministre de la guerre dans cette décision. M. de Freycinet, ministre de la guerre. — Causant des considérations stratégiques qui ont, à l'exclusion de tout autre, fait choisir la ville de Lyon pour le séjour d'un nouveau régiment de cavalerie.

24e question à M. le ministre de la guerre M. le Président. — La parole est à M. le marquis de la Ferronnays pour une question au ministre de la guerre. M. le marquis de la Ferronnays. — Un des nouveaux régiments de dragons vient d'être affecté à la ville de Lyon. A-t-il été désigné à des considérations et à des recommandations de l'ordre politique. (Très bien à droite.) Rien ne serait plus regrettable et l'on ne saurait mieux que de constater, au contraire, des considérations stratégiques qui ont inspiré M. le ministre de la guerre dans cette décision. M. de Freycinet, ministre de la guerre. — Causant des considérations stratégiques qui ont, à l'exclusion de tout autre, fait choisir la ville de Lyon pour le séjour d'un nouveau régiment de cavalerie.

25e question à M. le ministre de la guerre M. le Président. — La parole est à M. le marquis de la Ferronnays pour une question au ministre de la guerre. M. le marquis de la Ferronnays. — Un des nouveaux régiments de dragons vient d'être affecté à la ville de Lyon. A-t-il été désigné à des considérations et à des recommandations de l'ordre politique. (Très bien à droite.) Rien ne serait plus regrettable et l'on ne saurait mieux que de constater, au contraire, des considérations stratégiques qui ont inspiré M. le ministre de la guerre dans cette décision. M. de Freycinet, ministre de la guerre. — Causant des considérations stratégiques qui ont, à l'exclusion de tout autre, fait choisir la ville de Lyon pour le séjour d'un nouveau régiment de cavalerie.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance de la séance du mercredi 26 décembre 1888

Présidence de M. Méline. M. Bourgeois, sous secrétaire d'Etat à l'intérieur. — Le préfet de la Vendée a expliqué au Conseil général, qu'il avait laissé aux électeurs, six heures pour remplir leurs devoirs électoraux et qu'il avait eu de son droit de fixer les heures d'ouverture du scrutin conformément à la loi de 1884.

Le gouvernement salue que le préfet, n'a en aucun façon, mal usé des droits que la loi lui confère. (Très bien à gauche. — Vives interruptions à droite.) M. de Baudry d'Asson. — La réponse de M. le sous-secrétaire d'Etat n'est pas satisfaisante. (Très bien à droite.) Le préfet ne promet rien et son langage pas à changer l'heure qu'il a adoptée pour l'ouverture du scrutin et le gouvernement l'approuve, approuvant, je ne vois pas quel intérêt il y a pour les électeurs à voir retarder l'heure du scrutin. (Très bien à droite.)

M. Bourgeois. — Je n'ai vu l'intérieur du préfet et on dit qu'il se propose même de retarder encore cette ouverture. (Bruit, cris à l'ordre du jour.) M. Bourgeois (Vendée). — Je demande que l'interpellation soit discutée samedi. (Très bien à gauche.) Voix à gauche. — A une voix. L'interpellation est renvoyée à un mois.

Question à M. le Ministre de la guerre M. le Président. — La parole est à M. Ménilon pour adresser une question à M. le ministre de la guerre. M. Ménilon. — M. le ministre de la guerre vient de décider que le siège de la future école de santé militaire serait fixé à Lyon. (Bruit à gauche.) Il serait intéressant de connaître quelles sont les raisons graves qui ont dicté ce choix, alors qu'un décret avait été antérieurement rendu en faveur de Bordeaux. M. de Freycinet, ministre de la guerre. — Après une enquête approfondie et impartiale, j'ai dû reconnaître que la ville de Lyon méritait la préférence, au point de vue de ressources médicales et chirurgicales. Du reste, le Conseil supérieur de santé et le Comité technique de santé militaire, se sont aussi prononcés en faveur de Lyon après une double délibération et l'unanimité.

2e question à M. le ministre de la guerre M. le Président. — La parole est à M. le marquis de la Ferronnays pour une question au ministre de la guerre. M. le marquis de la Ferronnays. — Un des nouveaux régiments de dragons vient d'être affecté à la ville de Lyon. A-t-il été désigné à des considérations et à des recommandations de l'ordre politique. (Très bien à droite.) Rien ne serait plus regrettable et l'on ne saurait mieux que de constater, au contraire, des considérations stratégiques qui ont inspiré M. le ministre de la guerre dans cette décision. M. de Freycinet, ministre de la guerre. — Causant des considérations stratégiques qui ont, à l'exclusion de tout autre, fait choisir la ville de Lyon pour le séjour d'un nouveau régiment de cavalerie.

3e question à M. le ministre de la guerre M. le Président. — La parole est à M. le marquis de la Ferronnays pour une question au ministre de la guerre. M. le marquis de la Ferronnays. — Un des nouveaux régiments de dragons vient d'être affecté à la ville de Lyon. A-t-il été désigné à des considérations et à des recommandations de l'ordre politique. (Très bien à droite.) Rien ne serait plus regrettable et l'on ne saurait mieux que de constater, au contraire, des considérations stratégiques qui ont inspiré M. le ministre de la guerre dans cette décision. M. de Freycinet, ministre de la guerre. — Causant des considérations stratégiques qui ont, à l'exclusion de tout autre, fait choisir la ville de Lyon pour le séjour d'un nouveau régiment de cavalerie.

4e question à M. le ministre de la guerre M. le Président. — La parole est à M. le marquis de la Ferronnays pour une question au ministre de la guerre. M. le marquis de la Ferronnays. — Un des nouveaux régiments de dragons vient d'être affecté à la ville de Lyon. A-t-il été désigné à des considérations et à des recommandations de l'ordre politique. (Très bien à droite.) Rien ne serait plus regrettable et l'on ne saurait mieux que de constater, au contraire, des considérations stratégiques qui ont inspiré M. le ministre de la guerre dans cette décision. M. de Freycinet, ministre de la guerre. — Causant des considérations stratégiques qui ont, à l'exclusion de tout autre, fait choisir la ville de Lyon pour le séjour d'un nouveau régiment de cavalerie.

5e question à M. le ministre de la guerre M. le Président. — La parole est à M. le marquis de la Ferronnays pour une question au ministre de la guerre. M. le marquis de la Ferronnays. — Un des nouveaux régiments de dragons vient d'être affecté à la ville de Lyon. A-t-il été désigné à des considérations et à des recommandations de l'ordre politique. (Très bien à droite.) Rien ne serait plus regrettable et l'on ne saurait mieux que de constater, au contraire, des considérations stratégiques qui ont inspiré M. le ministre de la guerre dans cette décision. M. de Freycinet, ministre de la guerre. — Causant des considérations stratégiques qui ont, à l'exclusion de tout autre, fait choisir la ville de Lyon pour le séjour d'un nouveau régiment de cavalerie.

6e question à M. le ministre de la guerre M. le Président. — La parole est à M. le marquis de la Ferronnays pour une question au ministre de la guerre. M. le marquis de la Ferronnays. — Un des nouveaux régiments de dragons vient d'être affecté à la ville de Lyon. A-t-il été désigné à des considérations et à des recommandations de l'ordre politique. (Très bien à droite.) Rien ne serait plus regrettable et l'on ne saurait mieux que de constater, au contraire, des considérations stratégiques qui ont inspiré M. le ministre de la guerre dans cette décision. M. de Freycinet, ministre de la guerre. — Causant des considérations stratégiques qui ont, à l'exclusion de tout autre, fait choisir la ville de Lyon pour le séjour d'un nouveau régiment de cavalerie.

7e question à M. le ministre de la guerre M. le Président. — La parole est à M. le marquis de la Ferronnays pour une question au ministre de la guerre. M. le marquis de la Ferronnays. — Un des nouveaux régiments de dragons vient d'être affecté à la ville de Lyon. A-t-il été désigné à des considérations et à des recommandations de l'ordre politique. (Très bien à droite.) Rien ne serait plus regrettable et l'on ne saurait mieux que de constater, au contraire, des considérations stratégiques qui ont inspiré M. le ministre de la guerre dans cette décision. M. de Freycinet, ministre de la guerre. — Causant des considérations stratégiques qui ont, à l'exclusion de tout autre, fait choisir la ville de Lyon pour le séjour d'un nouveau régiment de cavalerie.

8e question à M. le ministre de la guerre M. le Président. — La parole est à M. le marquis de la Ferronnays pour une question au ministre de la guerre. M. le marquis de la Ferronnays. — Un des nouveaux régiments de dragons vient d'être affecté à la ville de Lyon. A-t-il été désigné à des considérations et à des recommandations de l'ordre politique. (Très bien à droite.) Rien ne serait plus regrettable et l'on ne saurait mieux que de constater, au contraire, des considérations stratégiques qui ont inspiré M. le ministre de la guerre dans cette décision. M. de Freycinet, ministre de la guerre. — Causant des considérations stratégiques qui ont, à l'exclusion de tout autre, fait choisir la ville de Lyon pour le séjour d'un nouveau régiment de cavalerie.